## RAPPORT DU COMITÉ

Le JEUDI 24 février 1966

Le Comité permanent des transports et des communications auquel a été déféré le Bill S-2, intitulé: «Loi constituant en corporation la Compagnie de chemin de fer du terminus d'Ottawa», rapporte que le comité, après avoir étudié ce bill, et pour obtempérer à l'ordre de renvoi du 2 février 1966, l'a chargé d'en faire rapport sans amendement.

Le tout respectueusement soumis.

Le tout respectueusement soumis.

Le président,

US